

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 8 février 2021

Vœu n° 2021-402
présenté par M. Pascal Savoldelli,
au nom de la majorité départementale.

Le vœu est adopté à la majorité.

Le groupe « Les Républicains-Val-de-Marne Autrement », et Madame Patoux votent contre.
Le groupe « Centriste et Indépendant » s'est abstenu.

Pour un véritable service public de l'énergie : retrait du projet « Hercule ».

CONSIDÉRANT le service public national de l'électricité comme un droit fondamental pour toutes et tous, un bien commun de la nation inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946 ;

CONSIDÉRANT qu'après la première directive européenne de 1985 sur l'énergie qui a consacré l'électricité comme un marché, les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté de 70 % entre 2007 et 2020, et les investissements sur l'outil productif ont été altérés ;

CONSIDÉRANT le défi de la précarité énergétique qui concerne près de 5,5 millions de ménages, 3,5 millions d'entre eux déclarant souffrir du froid dans leur logement ;

CONSIDÉRANT qu'avec le mécanisme de concurrence imposé par la commission européenne, EDF est contraint de revendre à ses concurrents une partie de sa production au travers de l'Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique) à un prix fixe, ce qui ne permet plus au groupe public de couvrir ses coûts fixes, d'assurer le financement du maintien de son parc ainsi que de ses coûts de démantèlement, volontairement sous-estimés depuis des années ;

CONSIDÉRANT la décision de la Commission de régulation de l'énergie en 2019, d'accorder aux concurrents d'EDF la possibilité d'augmenter les volumes d'électricité qu'ils pouvaient lui acheter, alors que ce dispositif de l'Arenh ne devait être que transitoire et disparaître en 2025 ;

CONSIDÉRANT le projet "Hercule", sans dimension industrielle, sociale et citoyenne, qui scindera le groupe EDF en trois entités concurrentes entre elles : le nucléaire dans un EDF « Bleu » sous giron public qui devra assumer tout le financement (sécurité, maintien du parc, coût de démantèlement et gestion des déchets), un EDF « Azur » pour les barrages hydroélectriques et un EDF « Vert », destiné à être ouvert au privé, pour la distribution (Enedis), les services (Dalkia) et les énergies renouvelables ;

CONSIDÉRANT la scission d'EDF inhérente au projet « Hercule », avec un EDF « Vert » concentrant les activités les plus rentables qui conduira à privatiser les profits et à nationaliser les pertes ;

CONSIDÉRANT qu'intimement lié à celui d'EDF, l'avenir énergétique du pays avec ses enjeux énergétiques, climatiques et démocratiques nécessite un véritable débat social avec les citoyens-usagers et les salariés du secteur de l'énergie ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'un développement durable de la production d'énergie pour assurer notre indépendance énergétique, consolider et développer un modèle énergétique respectueux de l'environnement, en diversifiant nos sources d'énergie et en investissant massivement dans la recherche et le déploiement des énergies renouvelables pour assurer l'indispensable transition énergétique et écologique ;

CONSIDÉRANT le développement de modes locaux de gestion de production de sources d'énergie ;

CONSIDÉRANT les mobilisations successives, à l'appel de leur intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, SUD), des 60 000 agent-e-s EDF qui garantissent le service public, en assurant la production, en développant, entretenant et réparant les réseaux, en assurant la distribution et le dépannage des gens à domicile ;

CONSIDÉRANT le risque que le gouvernement opère le démantèlement du groupe « intégré » EDF par voie d'ordonnance ;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE :

AFFIRME que le droit à l'énergie doit devenir effectif partout sur le territoire, en assurant l'égalité de traitement des usagers et la péréquation tarifaire ;

EXIGE un gel des tarifs réglementés dont l'augmentation continue pèse lourdement sur le pouvoir d'achat ;

DÉFEND une politique énergétique nationale de nature à garantir l'indépendance énergétique de notre pays tout en progressant vers une production décarbonée ;

APPELLE à renoncer aux politiques de libéralisation et de privatisation de l'énergie, en faisant le choix d'une maîtrise publique et démocratique de ce secteur stratégique ;

EXIGE le retrait du projet « Hercule » de scission du groupe EDF en trois entités.